

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 septembre 2022

ABSENTS EXCUSES : Nadia EL MAHSANI qui a donné pouvoir à Jean-Claude FROGER

La séance est ouverte à 18H00

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'intervention en début de conseil de Monsieur DENIE Directeur de l'EHPAD de Sablet concernant le projet d'extension. Il lui laisse la parole.

Monsieur DENIE rappelle l'historique de la Maison de retraite, les nouveaux besoins face à l'évolution des normes, l'obsolescence des chambres doubles et chambres trop petites pour l'équipement nécessaire aux résidents. Un projet d'architecture sera lancé pour un principe de passerelle vers l'actuel parking des ateliers avec une cession d'une partie de cette parcelle entre 460 et 600 Mètre carrés. L'étude pour ce projet ne peut commencer que si le conseil municipal en approuve le principe.

Monsieur le Maire demande à voter le procès-verbal de la dernière réunion. Vote à la majorité une abstention. Madame Mireille MEFFRE est proposée comme secrétaire de séance.

I/ DELIBERATIONS :

N°15092022F : Lancement du projet d'agrandissement de l'EHPAD « LE TILLEUL D'OR » Vote à la majorité avec une voix contre.

N°15092022A : Mise en place de la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023. Le conseil municipal vote à l'unanimité.

N°15092022B : La délibération concernait l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Toutefois un certain nombre de question des élus étant à étudier, la délibération est reportée.

N°15092022C : Lancement de l'étude de faisabilité et de sol pour la géothermie par sonde pour les bâtiments scolaires. Vote à l'unanimité.

N°15092022D : Contrats pour accroissement temporaire d'activité. Vote à l'unanimité.

N°15092022 E : Baux de location après les travaux de rénovation des logements 1 et 2 du premier étage de la Mairie. Vote à l'unanimité.

N°15092022 G : Virement de crédit entre le programme école et le programme rénovation bâtiments publics. Vote à l'unanimité.

N° 15092022 H : Avenant CDST 2020/2022 synthèse définitive. Le conseil municipal vote à l'unanimité.

II/ Points sur les travaux :

RD23 :

Monsieur le MAIRE présente au conseil municipal le tableau des dépenses et participations et subventions demandées. Le solde restant à la commune serait de 278 843€ sur une prévision de 870 000€.

Station d'épuration :

L'estimation, des travaux de réhabilitation de la station d'épuration, est évaluée à 740 000HT, une demande de subvention à l'agence de l'eau est en cours pour 50% du montant.

.../...

AFL :

Cet organisme géré essentiellement de représentants des collectivités territoriales permet la garantie d'emprunt à des délais à très long terme soit 40 ans. L'adhésion sans obligation d'emprunt est conditionnée par l'achat d'actions. Pour la commune de Sablet, cet achat est de 3500€. Cette souscription est approuvée par le conseil municipal.

ARMOIRES ELECTRIQUES :

Il convient de remettre des armoires électriques aux normes afin de pouvoir éteindre les éclairages publics la nuit. Une étude est faite pour connaître les armoires à remplacer sur les 12 existantes.

CASERNE :

L'acte de rétrocession de la Caserne à la commune est passé chez le notaire à Sorgues.

NUISANCES FETES VOTIVE :

Il est nécessaire de prendre un arrêté de voirie lors des fêtes votives afin de déterminer une heure de fermeture, l'association est informée sur un arrêt à 01 heure du matin.

EXTENSION DE LA ZA :

La zone artisanale a eu l'acceptation des services de l'état et notamment le SDIS pour l'extension de la zone artisanale pour 6 hectares supplémentaires.

TRACTEUR :

La demande de la commune pour obtenir un tracteur renouvelé du département nous a été accepté.

RENTREE SCOLAIRE :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, mais il est à regretter une diminution des élèves : 126 cette année, la commune est en limite de perdre une classe.

CURAGES DES FOSSES

Une liste des voies dont les fossés sont à curés a été finalisée, ces travaux seront finis avant la période des orages.

Infos diverses et tour de table

Mr ISNARD demande à vérifier les panneaux installés sur l'habitation en construction chemin de Séguret.

Il est demandé de déboucher les bords du dos d'âne du chemin de la Jacquette.

Me GAZZANO s'insurge de la lenteur pour prendre les arrêtés et mettre en place les panneaux dans le centre-ville.

Mme MEFFRE indique que l'horloge du village ne fonctionne plus. Monsieur le Maire informe que la foudre a grillé 2 moteurs, qui sont en commande. L'assurance a été contactée, un expert doit passer avant le changement de ceux-ci.

Mme LAFFONT informe le conseil qu'une réception aura lieu en l'honneur de Mr PRAYAL ancien adjoint au maire qui atteint les 100 ans, le 23 septembre à 17H30, le conseil municipal est convié.

La séance est levée à 21H00